

1. Record Nr.	UNISA996395128803316
Autore	Stephens Edward <d. 1706.>
Titolo	Reflections upon the occurrences of the last year. From 5. Nov. 1688. to 5. Nov. 1689 [[electronic resource] ] : Wherein, the happy progress of the late Revolution, and the unhappy progress of affairs since, are considered; the original of the latter discovered, and the proper means for remedy proposed and recommended
Pubbl/distr/stampa	London, : [s.n.], printed in the year, 1689
Descrizione fisica	36 p
Soggetti	Great Britain History Revolution of 1688 Early works to 1800 Great Britain History William and Mary, 1689-1702 Early works to 1800
Lingua di pubblicazione	Inglese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	By Edward Stephens. Cf. Wing (2nd ed.). In this setting, line 15 of t.p. ends "are". Reproduction of original in: William Andrews Clark Memorial Library.
Sommario/riassunto	eebo-0189

2. Record Nr.	UNINA9910140119803321
Autore	Jörg Ulbert Gérard Le Bouëdec (dir.)
Titolo	La fonction consulaire à l'époque moderne : l'affirmation d'une institution économique et politique (1500-1800)
Pubbl/distr/stampa	Presses universitaires de Rennes, 2006 [Place of publication not identified], : Presses universitaires de Rennes, 2006
ISBN	9782753531772 2753531773
Descrizione fisica	1 online resource (428 pages)
Collana	Histoire
Soggetti	Law, Politics & Government International Relations
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references and index.
Sommario/riassunto	Comme la diplomatie européenne moderne, l'institution consulaire est née au Moyen-Âge en Italie. Après s'être développées dans un premier temps dans le bassin méditerranéen, les réseaux consulaires s'étendent dès le xvii <sup>e</sup> siècle sur les littoraux de l'Atlantique et de la Baltique pour finalement conquérir, au courant du xviii <sup>e</sup> siècle, toutes les mers du monde. Parallèlement augmente également le nombre des pays qui entretiennent des services consulaires. À l'orée du xix <sup>e</sup> siècle, la quasi-totalité des états territoriaux européens, même ceux qui n'ont pas d'accès à la mer, disposent de tels services. Le rôle du consul porte d'abord sur la défense des intérêts commerciaux du pays mandataire. Puis, il administre la communauté de ses compatriotes en s'appuyant sur ses prérogatives judiciaires, notariales et policières. Le volume qui a été dirigé par Jörg Ulbert et Gérard Le Bouëdec rassemble les 14 communications d'un colloque qui s'est tenu en décembre 2003 à l'Université de Bretagne-Sud (Lorient). Les contributions abordent les différentes facettes des services consulaires français, et décrivent l'évolution de l'institution dans d'autres pays.

